

Rouen, le 7 janvier 2021

LE PRESIDENT

Monsieur Nicolas LANGLOIS
Conseiller départemental
Président du groupe de la gauche
combative, communiste et républicaine

Monsieur le président de groupe,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre correspondance du 17 décembre dernier par laquelle vous indiquez que les élus du groupe de la gauche combative, communiste et républicaine seraient destinataires de courriers et tracts mettant en cause des situations de souffrance et de dégradation des conditions de travail des agents départementaux.

Vous évoquez également le refus de deux organisations syndicales de siéger au CHSCT qui était appelé à se réunir le 16 décembre 2021.

Sur ces points, il m'appartient de rappeler que l'administration ne s'est aucunement inscrite dans un quelconque déni des situations dont elle est saisie et s'emploie à apporter des réponses détaillées à chacune d'entre elles, dans le seul intérêt des agents de notre collectivité comme cela a été le fil conducteur des mesures prises, dans le cadre de la crise sanitaire, pour le travail à distance dès le mois de mars 2020 ou, de manière plus globale, pour l'adoption de notre règlement départemental du télétravail .

Cette constante attention s'est encore dernièrement traduite par un courriel du 14 décembre vers l'ensemble des membres du CHST aux fins de préciser tous les éléments de réponse aux divers questionnements portés, la veille, par la secrétaire du CHSCT et les syndicats CGT et SUD.

Par ailleurs, comme vous le savez, notre collectivité s'est récemment engagée dans une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) laquelle implique nécessairement la prise en compte simultanée de l'amélioration des conditions de travail des agents, de l'amélioration de la qualité de service rendu à l'utilisateur et de la performance de l'organisation.

Cette démarche s'appuie fortement sur l'expression des agents à partir de leurs situations concrètes de travail et j'ai souhaité, avec la direction générale des services, que sa conduite et ses enjeux soient placés au cœur du développement du dialogue social.

D'évidence, la qualité de ce dialogue social ne pourra se construire qu'avec une dynamique réelle d'écoute mutuelle et respectueuse des vues de chacun, des relations de confiance et une transparence de l'information.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous apporter en réponse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le président de groupe, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bertrand BELLANGER